

Sauveteur Secouriste du Travail (SST Initial)

Durée : 14.00 heures (2.00 jours)	Nb de participants : De 4 à 10
Lieu de formation : - SOLARIS DEVELOPPEMENT 6 rue PAUL ELUARD – 26800 PORTES LES VALENCE - <u>ou</u> dans vos locaux	Dates de sessions : voir notre catalogue en ligne https://solaris.catalogueformpro.com
Tarifs : - Inter : 210.00 euros /participant - Intra : 1790.00 euros / session (hors déplacement) (prestations de formation en exonération de TVA, article 261-4-4a du CGI)	

Délai d'accès :

Nous nous engageons à traiter votre demande d'inscription sous 48 heures (hors week-end et jours fériés). L'accès à nos formations peut se faire dans un délai de 24 heures à 4 mois, selon votre financement, sous réserve de places disponibles et de la validation des prérequis.

Profils des apprenants

- Salariés d'entreprise volontaires pour intervenir en cas d'accident dans un milieu de travail

Prérequis

- Pièce d'identité

Objectifs pédagogiques

- Capacité d'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail
- Mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail

Contenu de la formation

- LE SAUVETAGE SECOURISME DU TRAVAIL
 - Les AT dans l'établissement et/ou dans la profession
 - Intérêts de la prévention des risques professionnels
 - Qu'est-ce qu'un SST ?
- RECHERCHER LES RISQUES PERSISTANTS POUR PROTEGER
 - Formation générale à la prévention
 - Notions relatives à l'évaluation des risques
 - Reconnaître sans s'exposer les risques persistant éventuels qui menacent la victime de l'accident et les personnes qui l'entourent
 - Repérer, supprimer ou isoler le risque, ou soustraire la victime au risque sans s'y exposer soi-même
 - Protection des populations en cas d'alerte
- DE PROTEGER A PREVENIR
 - Repérer des risques dans une situation de travail (dangers + personnes exposées)
 - Supprimer ou faire supprimer des risques, dans la limite de son champ de compétence, de son autonomie et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention
- EXAMINER LA VICTIME ET FAIRE ALERTER
 - Examiner la victime avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
 - Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- DE FAIRE ALERTER A INFORMER
 - Informer son responsable hiérarchique et/ou les personnes chargées de prévention dans l'entreprise, dans le respect de l'organisation et des procédures spécifiques en matière de prévention
- SECOURIR
 - Effectuer l'action appropriée à l'état de la victime :
 - La victime saigne abondamment ;
 - La victime s'étouffe ;
 - La victime répond, elle se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux ;
 - La victime

répond, elle se plaint de brûlures ; - La victime répond, elle se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements ; - La victime répond, elle se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment ; - La victime ne répond pas, elle respire ; - La victime ne répond pas, elle ne respire pas.

- SITUATIONS INHERENTES AUX RISQUES SPECIFIQUES

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Une équipe de professionnels expérimentés dans le métier de votre formation, encadrée par notre référent pédagogique Manuel EUDE, vous accompagne dans votre projet.

Moyens pédagogiques et techniques	Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation
<ul style="list-style-type: none">• Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.• Documents supports de formation projetés.• Exposés théoriques• Etude de cas concrets• Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.• Pratique des gestes de secours sur mannequins spécifiques	<ul style="list-style-type: none">• Feuilles de présence.• Questions orales ou écrites (QCM).• Mises en situation.• Formulaires d'évaluation de la formation.• Certificat de réalisation de l'action de formation.• Critères d'évaluation conformes aux exigences de l'INRS

Résultats attendus de la formation :

Délivrance d'une carte SST

Modalités d'obtention :

Mise en situation pratique

Détails sur la certification :

Formation de maintien des connaissances (MAC SST) d'une durée de 7 heures (1 jour) à effectuer dans les 24 mois qui succèdent la formation initiale

Nos engagements "qualité"

Grâce à une démarche qualité rigoureuse et en constante amélioration, Solaris vous apporte ses "+" :

- Des intervenants qualifiés,
- Des formations certifiantes et diplômantes,
- Des supports de cours très visuels pour faciliter le perfectionnement des connaissances,
- Un suivi individualisé par notre référent pédagogique,
- Une équipe administrative à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet professionnel,
- Un partenariat avec de nombreuses entreprises locales cherchant à recruter des agents, etc.
- Accessibilité : Si vous avez des particularités nécessitant une adaptation de la formation, merci de nous le signaler. SOLARIS s'engage à mobiliser les expertises, outils et réseaux nécessaires pour accueillir et accompagner les publics en situation de handicap.

Plus d'informations sur notre site internet et/ou sur demande auprès de notre service administratif.